

## CHARTRE « ESPRIT DU SEL »

### Le Système d'Echange Local :

- C'est **échanger** autrement et librement
- C'est **privilégier** le lien plutôt que le bien
- C'est **valoriser** les savoirs, les savoir-faire et la responsabilité de chacun pour la coopération, la solidarité et la réciprocité multilatérale.

Le Système d'Echange Local qui se réfère à la présente charte dite « l'Esprit du SEL » exprime sa volonté de :

- **Expérimenter et développer** des pratiques d'échanges estimées en unités locales sans argent, de manière loyale et équitable, au sein d'un territoire de proximité.
- **Faire vivre** des valeurs solidaires fondées sur le dialogue, la confiance, la convivialité, le lien social, et la réciprocité au sein du groupe.
- **Fonctionner** de manière démocratique et participative au moyen de structures transparentes et autogérées, en toute indépendance vis à vis des partis politiques et de mouvements religieux ou idéologiquement exclusifs.
- **Ouvrer** dans le respect des équilibres naturels tout en favorisant l'épanouissement des participants, dans le respect du rythme personnel de chacun.

**Chaque SEL est autonome et s'engage à respecter les autres SEL et la richesse de leurs différences**